

Groupe de travail 3

L'intégration de l'entretien, de la maintenance, de renouvellement dans la programmation, l'exécution et le suivi des projets d'assainissement

Participants

Manou Lantame, Le Futuroscope - Togo (animateur)
Arouna Compaoré, Sahel Développement Niger
Daouda Amidou, World Vision - Niger
Mahaman Bachir, SPEN - Niger
Martine Diallo, Centre National de la Recherche Scientifique
et Technologique - BF
Bolly Soumaye, EPCD Fada N'Gourma - BF
Simplice Kouassi, BNETD - CI
Joseph Dové, Mairie de Kara - Togo
Pomevor Koudjo, Consultant - Togo
Béatrice Tournalonias, pS-Eau - France
Robert Johnson, Consultant indépendant - Benin
Giraude Adéossi, SNV – Benin et travaillant au BF sur la valorisation du biogaz

Remarque : les échanges se sont concentrés sur la programmation des projets (qui conditionnent l'exécution et le suivi).

1 Introduction par l'animateur du groupe de travail

1.1 La programmation de l'investissement

Les éléments essentiels à prendre en compte dans la programmation sont :

- Identification des problèmes/ besoins;
- Définition des activités permettant de répondre à ces besoins et leur intégration de façon cohérente dans un planning d'exécution;
- Identification des parties prenantes du projet et la définition des rôles et responsabilités de chaque acteur;
- Evaluation des coûts d'investissement et des charges récurrentes (directes, indirectes) et les ressources nécessaires pour pouvoir les couvrir.

Ici, il s'agit de répondre avec précision, et à quelle condition, le qui, quoi, quand, comment, où. C'est aussi le moment de définir les moyens et le système de suivi, de l'évaluation.

1.2 Le mécanisme de financement de l'exécution ou de mise en œuvre

- L'identification et l'affectation (aux différents groupes d'acteurs) des activités ;
- La définition des rôles et des responsabilités de chaque acteur dans le temps et dans l'espace ;
- Ici, il s'agit de répondre avec précision, et à quelle condition, le qui, quoi, quand, comment, où. C'est le moment de définir les moyens et le système de suivi, de l'évaluation.

1.3 Le design des projets : la conception des ouvrages

Très souvent, la conception de nos infrastructures et ouvrages essentiels pour le développement urbain et communautaire est basée sur le principe de (i) **satisfaire la demande de service** ou de (ii) mettre en œuvre l'offre conçue dans le seul but de **répondre à un besoin social** jugé essentiel pour l'épanouissement des bénéficiaires par le donateur. Ainsi, par exemple, il y a un besoin de latrines publiques dans une localité, on leur offre des latrines publiques. Malheureusement, un ou deux ans plus tard, les latrines sont devenues méconnaissables, insalubres, une déception voire un échec. Dès cet instant, toutes les réflexions sont menées et souvent tournées vers l'analyse socioculturelle.

Mais dans la plupart des cas, la conception a pris en compte qu'une seule fonction de base de l'ouvrage, *la fonction d'usage*, (pour les latrines, la fonction d'usage est celle de collecter les eaux usées et excréta). Cette compréhension ne prend que très peu le sens anglais de toilette (WC), le lieu d'aisance.

Or, la prise en compte des autres fonctions, *d'estime et d'adaptation* aurait conduit à une compréhension complète pour une conception intégrale, répondant à la fois au besoin social, économique, à la promotion d'emplois locaux et au développement des capacités. Ce qui revient à dire que le produit conçu en tout lieu et pour tout usage, doit désormais viser, en plus du besoin à satisfaire, le gain financier et le développement socioéconomique.

La prise en compte de ces fonctions de base doit être définie en tenant compte du milieu, de la culture, du potentiel des différents utilisateurs (direct et indirect), de l'histoire locale et régionale, l'environnement physique et du contexte socioculturel dans la région et localité. La prise en compte de ces éléments exige des acteurs que chacun joue efficacement son rôle, que la gestion soit efficace et efficiente avec pour objectif, la pérennité et le développement durable.

1.4 Pourquoi nous devons désormais être plus créatifs et innovants ?

Aujourd'hui où au vu des engagements régionaux et internationaux de nos pays (OMD, Conventions, déclaration de Paris et d'Accra, sur les droits humains), l'approche demande (par les populations et les bénéficiaires aux autorités) est remplacée par l'approche offre. Ceci vient répondre au principe de *détenteur et d'obligataire de droit* qui résulte de ce qu'on appelle la *Planification basé sur les Droits Humains* auquel nous sommes soumis. L'opérationnalisation de ce principe passe par l'appropriation du concept de la planification du développement basé sur le *Développement* (un concept qui va au-delà de renforcement) *des Capacités, des Rôles et des Responsabilités*, concept qui permet d'identifier et définir les acteurs. Tout ceci vise à répondre à ce qu'on appelle couramment le *développement durable*, qui consiste à la conciliation de « trois piliers » à savoir (i) **La justice sociale**, (ii) **Le développement économique** et (iii) **La préservation de l'environnement**.

2 Tour de table des expériences

Arouna Campaore (SADEVE)

SADEVE a réalisé des ouvrages (forages, caniveaux, etc.) dans le cadre d'un projet transfrontalier sur les communes de Dori (Burkina Faso) et Tera (Niger). Aujourd'hui on constate des problèmes d'entretien (caniveau se remplissent de sable, etc.). Cela tient au fait que les Communes, en charge de la gestion des ouvrages, n'ont pas été assez impliquées initialement. Elles ont été identifiées mais pas assez responsabilisées. De plus, il existe un service technique au niveau de chaque Commune mais il intervient sur plusieurs domaines et l'assainissement n'est pas une priorité. En effet, le service domaniale rapporte plus que l'assainissement pour la Commune.

Daouda Amidou (World Vision)

World Vision a contribué à la réalisation de latrines publiques (en milieu scolaire, dans les centres de santé, au niveau des marchés). Des problèmes de maintenance ont été constatés. Pour faire face à ces problèmes, l'ONG a changé son approche en s'inspirant de l'approche Wash Cost développée par l'IRC.

Cette approche se base sur :

- Analyse de la faisabilité technique : cette étape comporte des études techniques mais aussi économiques et sociales permettant de définir un système d'assainissement durable, conforme à la cible. Ainsi, initialement, il avait été choisi de réaliser des latrines Ecosan mais après analyse, il est apparu que cela risquait de poser des problèmes d'utilisation. De même les toilettes à chasse manuelle ne pouvaient fonctionner correctement du fait de la faible disponibilité en eau. Le choix s'est donc reporté sur les latrines VIP.
- Evaluation de la durabilité financière : il s'agit d'évaluer et intégrer dans la programmation financière initiale le coût de maintenance, d'entretien et de renouvellement.
- Gestion financière : une fois les coûts de fonctionnement identifiés, il faut encore créer un système de financement durable permettant de les couvrir : les frais sont couverts par l'école, appuyée par la Commune, le Comité villageois de développement, le Comité de gestion Scolaire.

Le projet ainsi défini est en cours d'expérimentation. Il présente de bons résultats avec quelques difficultés tout de même pour le changement des comportements.

Mahaman Bachir (SPEN)

De nombreux ménages de la ville de Zinder rejettent leurs eaux usées dans les rues. Pour faire face à cela, la Ville a appuyé 15 ménages pour la réalisation de fosses. Un système de vidange a été mis en place (des vidangeurs manuels équipés d'un bidon roulant) et un site identifié pour le dépotage des boues. Ces travaux ont été accompagnés de séances de sensibilisation. Une contravention est prévue pour les ménages qui continuent de rejeter leurs eaux usées.

Cela a permis de réduire considérablement la quantité d'eaux usées déversées dans les rues.

Pour éviter que les caniveaux d'évacuation des eaux de pluies soient sans cesse bouchés, ils ont été couverts de dalles. Une fois encore des campagnes de sensibilisation s'appuyant sur des arguments religieux ont été organisées.

Martine Diallo (Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique)

Plusieurs conditions préalables sont importantes d'être rassemblées pour un projet durable d'assainissement :

- développer des formations pour la réalisation d'ouvrages d'assainissement autonome
- une réglementation qui établie les normes de construction et cette réglementation doit être adaptée au contexte, et appliquée par les acteurs.

Au Burkina Faso, certains projets prévoient la réhabilitation des latrines traditionnelles : est-ce une réponse efficace? Ne serait-il pas préférable d'imposer des latrines plus conformes aux conditions sanitaires et environnementales.

Les populations lorsqu'elles ont le choix s'orientent vers des ouvrage moins couteux mais pas forcément les plus adaptés.

Bolly Soumaye (EPCD Fada N’Gourma)

Travaille dans la mise en œuvre des projets assainissement de la Commune de Fada N'Gourma : réalisation de latrines et bacs à laver au niveau des ménages, systèmes de douches, puisards. Les ouvrages sont financés à 80% par l'ONEA et ses partenaires. Aujourd'hui les ménages rencontrent des problèmes pour l'entretien des ouvrages et la vidange et interpelle la Commune pour y répondre. Dans les villages, l'approche ATPC a été développée. Après la phase de déclenchement, les chefs de famille se sont engagés pour réaliser leurs fosses. Mais la question de l'entretien et de la vidange n'a pas été abordée.

Simplice Kouassi (BNETD)

Un carrefour fréquenté de la ville d'Abidjan était régulièrement sous l'eau en période des pluies. Pour répondre au mécontentement des habitants, le Ministère de l'Urbanisme a mis en place un comité en charge de régler le problème. Il a choisi d'embellir la zone, prouvant son intervention. Mais en saison des pluies, le problème était toujours là. Le Ministère a alors fait appel au BNETD. Des bassins excréteurs ont été réalisés. Des grilles ont été positionnés

dans les bassins pour retenir les déchets charriés par les eaux de pluie. Le surnageant s'évacue alors dans la lagune. Un financement a été trouvé pour un nouveau bassin permettant d'améliorer l'efficacité du système.

Le problème vient également des comportements des populations qui rejettent tous leurs déchets dans les égouts. Les sachets plastiques non dégradables ont été interdits récemment en Côte d'Ivoire.

Joseph Dové (Mairie de Kara)

Le processus de décentralisation se poursuit au Togo mais l'Etat continue d'intervenir dans la réalisation d'infrastructure. Il est alors difficile de savoir à qui revient leur entretien entre la Commune et l'Etat.

Des Comités de développement du quartier (CDQ) ont été mis en place pour la gestion des caniveaux : au quotidien dans le quartier, ils jouent un rôle de contrôle pour lutter contre les actes d'incivismes.

Pomevor Koudjo (Consultant)

Intervient sur un projet en milieu rural qui prévoit la réalisation d'ouvrages d'assainissement autonomes (latrines) ainsi que de latrines publiques dans les écoles et centres de santé.

- latrines familiales : la première phase consiste au déclenchement (suivant l'approche ATPC) et de formation des maçons. Trois modèles de latrines sont proposées : VIP, Ecosan, TCM que les ménages choisissent selon leurs contraintes. Pour que le maçon intervienne, les ménages doivent réaliser la superstructure, apporter les matériaux locaux (sable, etc.), et s'engager à entretenir l'ouvrage.
- gestion des latrines scolaires (VIP) : Un comité de santé scolaire est responsable de l'entretien. Il existe un point d'eau au niveau de l'école. Un exploitant est choisi par un comité de gestion de l'école. Il reverse une partie des recettes issues de la revente de l'eau au niveau de l'école pour la prise en charge de l'entretien des latrines..
- Dans les centres santé, les latrines sont réalisées avec des fosses septiques, préférables au vue de la nature des eaux usées rejetées.

3 Synthèse des échanges

Le tableau suivant synthétise les problèmes rencontrés en matière d'entretien, maintenance et renouvellement qui trouvent leurs sources au moment de la programmation (dans l'implication des acteurs, la programmation financière, la conception technique des projets) ainsi que les pistes pour essayer de les contrer.

Problèmes	Solutions
Indentification et responsabilités des acteurs	
Un cadre institutionnel peu clair et peu appliqué ainsi qu'un manque de cohérence entre les actions.	Prendre en compte du contexte institutionnel d'intervention et clarifier les responsabilités pendant et après le projet.
Des parties prenantes peu impliquées	Adopter une approche participative dès l'identification des besoins et la définition des activités permettant ainsi une meilleure appropriation par les autorités locales et les bénéficiaires du projet.
Une compréhension diversifiée du projet et des enjeux par les parties prenantes (une vision floue des coûts engendrés par le fonctionnement des ouvrages)	Communiquer sur ces coûts et présenter toutes les options envisageables en donnant toutes les informations nécessaires pour un choix optimal adapté aux capacités et volonté de payer des bénéficiaires (transparence).
Manque de capacités des acteurs locaux pour la gestion et l'entretien des ouvrages	Evaluer les compétences nécessaires à l'entretien et la gestion des ouvrages et intégrer un volet renforcement des capacités si nécessaire. Valoriser les professionnels de l'assainissement et professionnaliser ces métiers
Financement	
Non prise en compte des charges d'exploitation	Evaluer et intégrer le coût d'entretien et de renouvellement dans la programmation financière initiale (cf Wash Cost). Trouver des solutions locales/ durables de financement pour l'exploitation des

	ouvrages : développer d'autres activités génératrices de revenue pour supporter ces charges (par exemple : revente de l'eau)
Conception technique	
Conception des ouvrages uniquement basée sur une fonction d'usage	Prendre en compte les fonctions d'estime et d'adaptation lors de la conception technique des latrines (proposer un niveau de service plus élevé qui donnera envie aux populations de les utiliser, faciliter la valorisation des boues/ urines pour apporter une ressource supplémentaire pour couvrir les charges récurrentes, etc.)
Des solutions pas adaptées localement qui ne sont pas acceptées par les populations ou qui ne fonctionnent pas de manière optimale.	Réaliser une étude de faisabilité technique qui prend en compte les aspects techniques mais également économiques et sociaux.
Problèmes rencontrés lors de la vidange (pratiques dangereuses pour la santé et l'environnement)	Prévoir des solutions de vidange en concertation avec les parties prenantes Sensibiliser les usagers/vidangeurs sur l'importance d'évacuer les boues de vidanges en respectant certaines règles Prévoir des sanctions et les moyens de suivi pour faire respecter les normes de rejet.

Il s'agit à travers la programmation, de ne pas se contenter de réfléchir au temps du projet mais de se projeter dans le temps du service et de définir dès la programmation des activités et des modalités de gestion adaptée aux moyens (techniques, humains et financiers) locaux.

